

Charte compétiteur

Cet engagement concerne uniquement le groupe compétition jeunes (U15 à U19) et seniors.

Caractéristique du groupe compétition :

- Chaque année, une sélection sera faite pour constituer l'équipe.
- Le **non-respect d'un ou plusieurs engagements de la charte** ci-dessous, et ceux malgré un avertissement préalable du compétiteur par l'entraîneur, peut entraîner **une sortie temporaire du groupe compétition**. Seul le CA peut décider, lors d'un vote à la majorité relative, d'une sortie définitive du groupe. Aucun remboursement ne sera effectué par le club.

Engagement du club et de l'entraîneur :

- **Accompagner les membres de l'équipe** qui se donnent les moyens d'accomplir leurs objectifs.
- **Reste ouvert à des modifications d'horaires d'entraînements** en cas de besoin. L'entraîneur reste le seul à décider de ces modifications d'horaire. Cela ne doit pas relever d'initiative personnelle.
- S'engage à **envoyer une planification des entraînements** durant toutes les **vacances scolaires**.
- **Établir une sélection de participants avant chaque compétition** prévue dans le planning du club.
- S'engage à **être à l'écoute du compétiteur** en cas de non-respect d'un ou plusieurs critères de la charte pour bien comprendre les raisons et **d'expliquer les actions et décisions** au compétiteur ainsi qu'aux parents.
- S'engage à **fournir 2 tee-shirts et un pull** par an (*flocage exclus*).

Engagement du compétiteur :

Chaque membre de l'équipe doit avoir conscience de l'implication que requiert sa place dans le groupe compétition.

Cette implication pourra être réelle et sérieuse uniquement si les notions de volonté, motivation, dépassement de soi, d'entraide, d'émulation et de rigueur sont présentes.

Compétiteurs, ta place sera conservée dans l'équipe du groupe compétition si :

- Tu es prêt à te **donner les moyens** pour atteindre tes objectifs (*objectifs qui peuvent évoluer pendant l'année*).
- Tu **respectes et écoutes ton entraîneur**.
- Tu respectes les **horaires d'entraînement** (*sauf accord préalable de la part de l'entraîneur*).
- Tu respectes les **règles de fonctionnement** des lieux d'entraînement, notamment l'usage de la magnésie en poudre.
- En cas **d'absence ou de retard justifié**, tu t'engages à **prévenir ton entraîneur**.
- Tu t'engages à venir aux **4 entraînements hebdomadaires** (*sauf accord préalable de la part de l'entraîneur*).
- Tu t'engages à réaliser **au moins un entraînement hebdomadaire supplémentaire** en autonomie (*sauf accord préalable de la part de l'entraîneur*).

- Tu t'engages à **avoir confiance en ton coach.**
- Tu t'engages à **te donner à fond** pendant chaque exercice **sans te chercher d'excuse.**
- Tu **respectes les autres membres de l'équipe** et tu apportes toutes tes connaissances afin de faire progresser l'ensemble de l'équipe.
- Tu t'engages à **participer aux circuits championnats de France** de bloc et de difficulté :
 - Championnat départemental.
 - Championnat régional.
 - Championnat interrégional (*sous réserve de qualifications*).
 - Championnat de France (*sous réserve de qualifications*).
- Tu t'engages à être **juge sur au moins une compétition** de bloc et de difficulté.
- Tu t'engages à **participer à au moins 1 stage.**
- Tu t'engages à faire **4 entraînements lors des vacances scolaires** (*des entraînements peuvent être prévus*) (*sauf accord préalable de la part de l'entraîneur*).
- Tu t'engages à **ne pas partir en vacances 1 à 2 semaines avant une compétition** relevant du circuit championnat de France.
- Tu t'engages à **aider le club** au moins **3 journées** par saison.
- Tu t'engages à **t'organiser pour conjuguer** les obligations sportives (décrite ci-dessus), scolaires et personnelles.

Durant toute l'année, l'entraîneur reste disponible pour discuter de tous types de sujets (*fatigue physique, mental excessif*).

J'ai lu et j'accepte la charte du groupe compétition de La Dégainé Escalade et Montagne pour la saison 2025-2026

Nom et Prénom du membre de l'équipe :

Signature :